

Présentation du projet

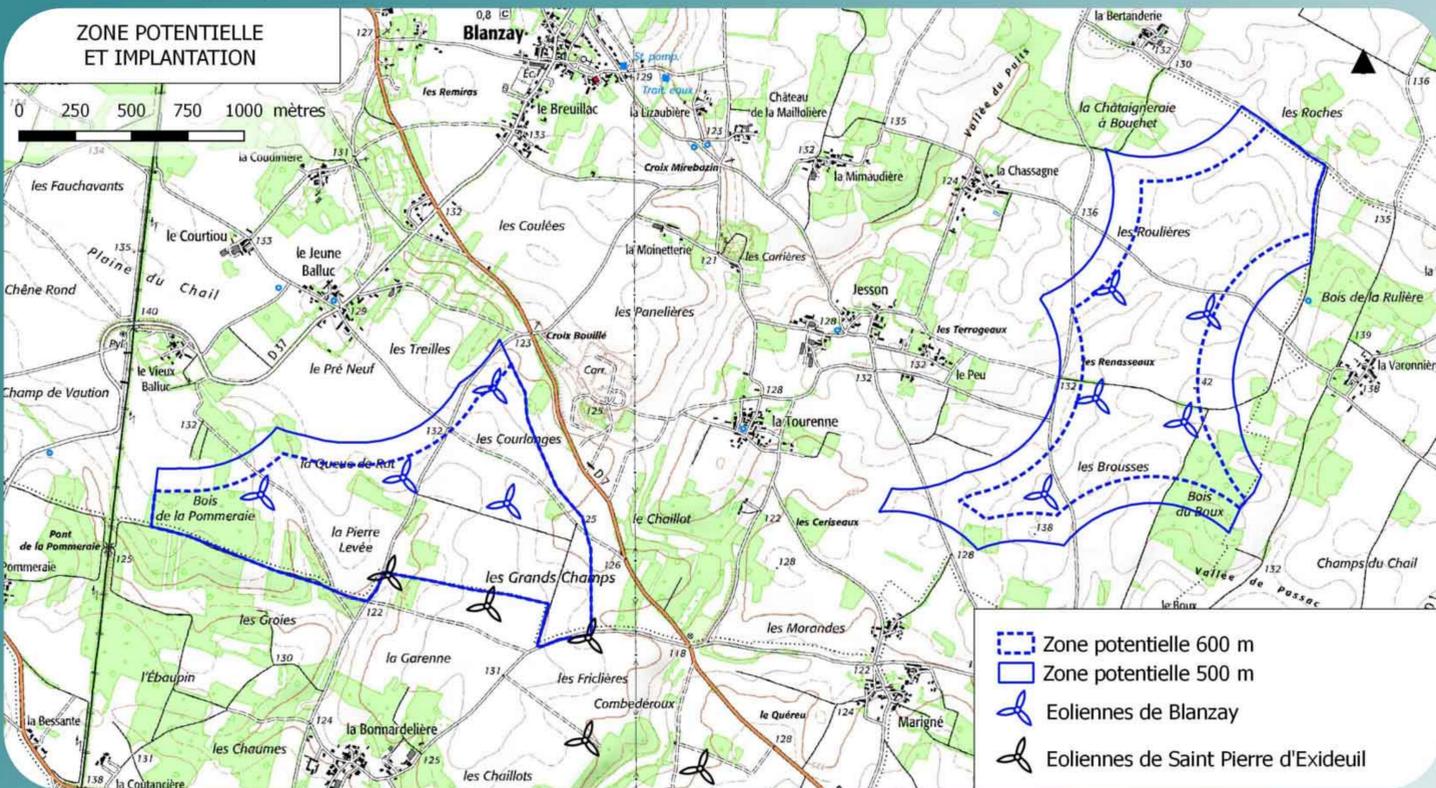
Zone d'implantation

- * La zone choisie pour l'implantation se situe à une grande distance des habitations : à plus de 630 m (la loi impose 500 m). La priorité est de préserver la tranquillité des habitants.
- * Eloignée des zones de protection environnementales Natura 2000, (la zones de protection spéciales ZPS la plus proche est à plus de 8,3 km), ainsi que des monuments historiques (1.6 km).

Caractéristiques du projet

- 9 éoliennes de 4,2 MW de puissance unitaire, soit 37,8 MW
- Hauteur de mât de 112 m, et 68 m de longueur de pale
- Production annuelle estimée à 94 millions de kWh

Les différentes études menées ont permis de développer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les richesses et contraintes locales.

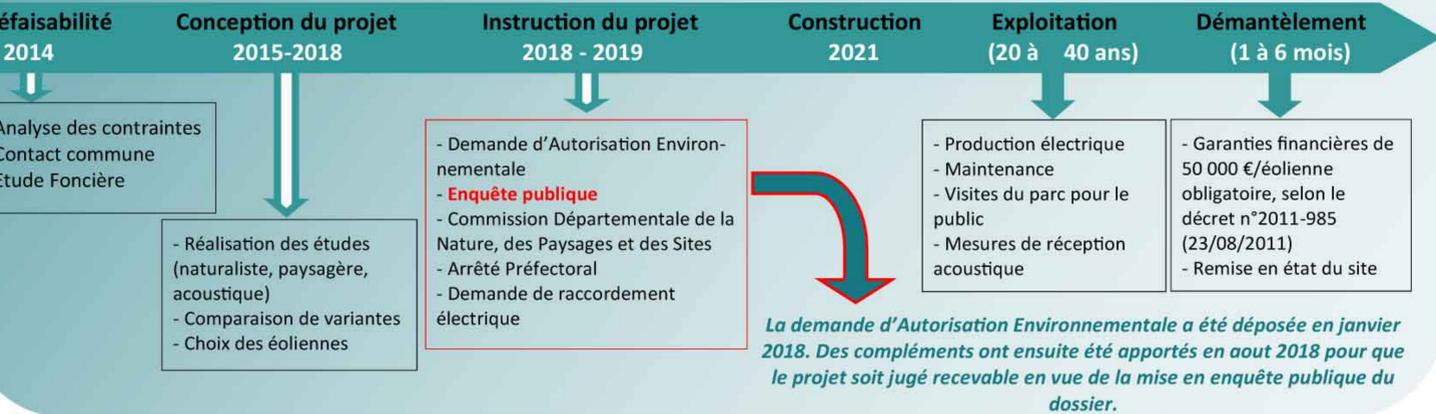


Le projet en chiffres

<p>38 000</p> <p>Personnes alimentées (chauffage inclus) sans émission polluante ≈ 5,8 fois la population de Montmorillon (production annuelle de 94 millions de kWh)</p>	<p>28 200</p> <p>Tonnes de CO₂ évitées chaque année (300g/ kWh), soit 133 000 trajets Lille-Marseille en voiture *</p>	<p>366</p> <p>Emplois créés Equivalent Temps Plein (ETP) à l'échelle nationale, dont 111 localement l'année de la construction. Puis environ 6 emplois ETP sur le département chaque année d'exploitation **</p>	<p>3 000 000 €</p> <p>Pour les entreprises locales (travaux, BTP, réseaux, hôtellerie, restauration...)</p>	<p>380 000 €</p> <p>De retombées fiscales par an estimées pour le territoire</p>
--	--	---	--	---

*source : ADEME ** source : outil TETE développé pour l'ADEME et Réseau Action Climat

Les étapes du projet



Les études

Etudes environnementales (AUDICE Environnement)

La zone présente des **sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien**. L'impact résiduel du parc sera faible à très faible. En effet, il tiendra compte des sensibilités particulières des espèces du site. Des mesures adéquates seront mises en place, comme le bridage des éoliennes selon les conditions climatiques en faveur des chauves-souris. Les travaux de construction commenceront en dehors de la période de nidification, afin de préserver les oiseaux du site. De plus, des mesures de conservation des habitats seront mises en place et contrôlés. Durant l'exploitation du parc, un suivi environnemental sera réalisé par un cabinet spécialisé les premières années puis tous les 10 ans, à savoir :

- * Un suivi de l'évolution de la flore et des habitats,
- * Un suivi de l'activité des chauves-souris par enregistrements continus à hauteur de nacelle,
- * Un suivi du comportement de l'avifaune
- * Des prospections au sol, de chauves-souris, et oiseaux, conformément au protocole national 2018 de suivi des parcs

Etudes acoustiques (VENATHEC)

Des acousticiens sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores sans les éoliennes. Ils ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Ils se sont assurés que **le niveau perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe**. Un plan d'optimisation (bridage de plusieurs éoliennes suivant les conditions) sera mis en place afin que le parc respecte l'arrêté du 26 août 2011. Après construction des éoliennes, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé.

« Aucune maladie ni infirmité ne semblent être imputées au fonctionnement des éoliennes. »

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017.

Le son produit par les éoliennes mis hors de cause.

Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont « très en deçà de celles de la vie courante ». En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017.

Des infrasons sans risques.

« Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes »

Source : : France Energie Eolienne

<p>≈35 000 châteaux d'eau</p>	<p>100 203 km de lignes aériennes à haute tension</p>	<p>≈1 500 parcs éolien</p>
<p>950 000 km de réseau routier (hors autoroutes)</p>	<p>≈12 000 supermarchés et hypermarchés</p>	<p>Source : : France Energie Eolienne</p>

Etudes paysagères (Agence COUASNON)

Grace à l'analyse paysagère des dispositions ont été prises dès les premières phases du développement du projet afin de proposer un site et une implantation garante d'une insertion visuelle optimale. Dans la mesure du possible, les mesures proportionnées au niveau des impacts résiduels qui ont été proposées permettront de réduire les impacts n'ayant pu être évités

